



L'ESSENTIEL 2023

LES COMPTES



SOMMAIRE

04

LES CHIFFRES CLÉS
DE GUSTAVE ROUSSY EN 2023

05

GUSTAVE ROUSSY ET LA FONDATION
FONT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

06

PRINCIPES COMPTABLES

07

LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS
ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

10

STATUT ET GOUVERNANCE

ÉDITO



PR FABRICE BARLESI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE GUSTAVE ROUSSY

“
L’innovation
fait partie
de notre ADN.
”

Dans la lutte contre le cancer il est précieux de gagner du temps pour diagnostiquer plus tôt, pour soigner plus vite et mieux. C'est pourquoi Gustave Roussy accélère la mise en œuvre de son plan stratégique, qui vise à défier les pronostics et offrir un avenir à chaque patient, grâce à des parcours de soins sur-mesure.

De la recherche aux soins, de la prévention jusqu'à l'après-cancer, nous aspirons à concentrer le meilleur des sciences et de la technologie, au bénéfice direct et immédiat des patients.

Parce que les innovations technologiques sont vitales en oncologie, je tiens particulièrement à remercier profondément chacun d'entre vous, donateurs et donatrices, mécènes et partenaires, qui permettent à Gustave Roussy d'en financer la majeure partie. L'innovation fait partie de notre ADN et porte nos équipes, médecins, chercheurs, soignants, au quotidien.

Cette année encore Gustave Roussy a pu avancer sur plusieurs fronts. Les dons ont permis de financer des projets de recherche de pointe, d'acquérir des équipements, mais aussi de soutenir des programmes d'accompagnement des patients et de leurs proches. Ces réalisations contribuent à faire de notre institut le 4^e meilleur hôpital au monde en cancérologie selon le classement *Newsweek*.

En 2023, nous avons connu plusieurs avancées significatives, comme le développement de nouvelles thérapies ciblées. Ces progrès n'auraient pas été possibles sans votre aide précieuse.

Vous le savez, la recherche médicale nécessite des ressources humaines et matérielles considérables, mais elle est aussi notre plus grand espoir pour faire reculer la maladie.

Au-delà des succès scientifiques, votre soutien a également permis d'améliorer la qualité de vie des patients. De nouveaux espaces de soins, des équipements plus performants et des programmes dédiés à l'accompagnement global des malades ont pu voir le jour grâce à votre générosité. Ces progrès contribuent à maintenir le patient au cœur de notre démarche, dans une approche résolument humaine et bienveillante.

La certification « Haute qualité des soins » récemment accordée à Gustave Roussy par la Haute Autorité de Santé, gage de notre détermination à délivrer des soins de qualité et de haute fiabilité.

Le bilan financier que vous trouverez dans les pages qui suivent reflète la gestion rigoureuse et transparente de vos dons.

La lutte contre le cancer est un combat collectif. Chaque année, ce sont des milliers de patients qui entrent dans nos murs, porteurs d'espoir. Chaque année, ce sont aussi vos contributions qui nous permettent de répondre présents, avec des moyens toujours plus innovants et adaptés.

Ensemble, nous avons fait du chemin, mais le défi reste immense, et votre engagement plus que jamais essentiel. ●

LES CHIFFRES CLÉS DE GUSTAVE ROUSSY EN 2023



51 000
PATIENTS VUS EN
CONSULTATION dont
2 700 EN PÉDIATRIE



12 000
NOUVEAUX
PATIENTS VUS
EN CONSULTATION



18 000
PATIENTS
HOSPITALISÉS



301 000
CONSULTATIONS
MÉDICALES



373 LITS
D'HOSPITALISATION et
142 PLACES
EN HÔPITAL DE JOUR



530 M€
DE BUDGET GLOBAL



1 230
SOIGNANTS



660
MÉDECINS



1 400
PERSONNELS
À LA RECHERCHE



108
FAMILLES
DE BREVETS



10 UNITÉS DE RECHERCHE
(**7** UNITÉS INSERM et
3 UNITÉS CNRS)



7 RHU
(recherches
hospitalo-
universitaires)



35
ÉQUIPES DE
RECHERCHE



118 M€
DE BUDGET
RECHERCHE



391
PATIENTS INCLUS
DANS DES ESSAIS
DE PHASE I ET I/II



110 000
SÉJOURS EN
AMBULAIRE



563
ÉTUDES OUVERTES
AUX INCLUSION dont
84% SONT DES ESSAIS
THÉRAPEUTIQUES



2 888
ÉTUDIANTS
FORMÉS



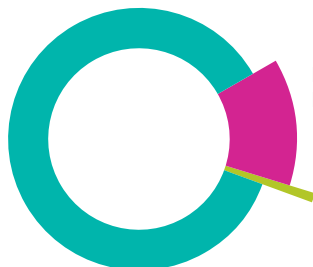
29
DIPLOMES
UNIVERSITAIRES



37%
DES PATIENTS SUIVIS
EN 2023 SONT INCLUS
DANS UN ESSAI

QUAND VOUS DONNEZ **100 €** À GUSTAVE ROUSSY

86 €
MISSIONS
SOCIALES



13 €
FRAIS DE RECHERCHE
DE FONDS

1 €
FRAIS DE
FONCTIONNEMENT

GUSTAVE ROUSSY ET LA FONDATION FONT APPEL À LA GÉNÉROSITÉ

L'ensemble des dons et des legs collectés par Gustave Roussy et sa Fondation, 2 entités légalement distinctes, ont pour objectifs de financer la recherche, le soin et la qualité de vie des patients et du personnel de Gustave Roussy.

Bien que chaque entité ait une comptabilité distincte il est important de vous présenter dans ce document une vision consolidée et apporter une vision globale des emplois des dons et legs au sein du « groupe » Gustave Roussy complémentaire aux chiffres propres à chaque entité.

La collecte annuelle du Groupe « Gustave Roussy » s'est élevée à **43,1 M€** en 2023. Elle

provient de **19,1 M€ de dons manuels** (44%), **16,7 M€ de legs, donations et assurances-vie** (39%) et enfin, de **7,3 M€ du mécénat d'entreprise** (17%). **670 K€** nous ont également été reversés par des Associations. Ce montant est hors CER. Le montant total de la générosité s'élève donc à **43,8 M€**. Cette collecte est complétée par les produits de placement d'une partie des sommes collectées sanctuarisées sur des supports sécurisés (comptes à terme ou sur livret) le temps d'être employées sur des sujets spécifiques. En 2023 ce montant est de **1.4 M€**. 86% des dons sont utilisés directement pour nos missions sociales. ●

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N
Emplois de l'exercice	
1- MISSIONS SOCIALES	35 899 147 €
1.1 Réalisées en France	35 899 147 €
- Actions réalisées par l'organisme	22 179 242 €
<i>Projets de recherche exploratoire, translationnelle et clinique</i>	20 252 514 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	1 858 128 €
<i>Autres projets</i>	68 601 €
- Actions réalisées par l'organisme (investissements)	13 719 904 €
<i>Projets de recherche exploratoire, translationnelle et clinique</i>	1 324 437 €
<i>Projets de soins et de qualité de vie du patient</i>	6 468 051 €
<i>Autres projets</i>	5 927 417 €
1.2 Réalisées à l'étranger	-
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 778 887 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 778 887 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	297 376 €
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE EN ATTENTE D'AFFECTATION	3 184 225 €
TOTAL DES EMPLOIS	45 159 634 €

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N
Ressources de l'exercice	
1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	44 489 966 €
1.1 Cotisations sans contrepartie	-
1.2 Dons, legs et mécénats	43 091 725 €
- Dons manuels	19 100 711 €
- Legs, donations et assurances-vie	16 654 997 €
- Mécénats	7 336 017 €
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 398 241 €
- dont intérêts financiers	1 398 241 €
VERSEMENTS EN PROVENANCE D'ASSOCIATIONS (HORS CER)	669 668 €
TOTAL DES RESSOURCES	45 159 634 €

Document consolidé par la direction financière de l'institut

PRINCIPES COMPTABLES



Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements relatifs au règlement ANC 2018-06 ;
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016.07 du 4 novembre 2016, en tenant compte du règlement CRC 2008-12 relatif au Compte Emploi des Ressources et le règlement ANC 2018.06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. ●

LES RESSOURCES ET LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

CER de la Fondation Gustave Roussy certifié par les Commissaires aux comptes.

LES RESSOURCES

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N
Ressources de l'exercice	
1- Ressources liées à la générosité du public	
1.1 Cotisations sans contrepartie	
1.2 Dons, legs et mécénats	13 270 202 €
- Dons manuels	2 820 625 €
- Legs, donations et assurances-vie	5 666 349 €
- Mécénat	4 783 228 €
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	467 895 €
Total des ressources	13 738 097 €
2- Reprises sur provisions et dépréciations	
3- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	2 123 275 €
Déficit de la générosité du public de l'exercice	
Total	15 861 372 €

Les produits liés à la générosité du public correspondent aux dons issus des appels à la générosité du public, aux legs et au mécénat d'entreprises.

Ils s'élevèrent à **13 738 K€** et se répartissent ainsi :

- **2 820 K€** de dons manuels
- **4 783 K€** de mécénat
- **5 666 K€** de legs, donations et assurances-vie
- **468 K€** de produits financiers générés par le placement de la trésorerie disponible de la fondation.

670 K€ ont été reçus en provenance d'associations et ne donnent pas lieu à l'émission d'un reçu fiscal de la part de la Fondation. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés dans le CER.

La Fondation Gustave Roussy sur l'exercice 2023 a donc reçu un total de ressources de 14 408 K€.

LES EMPLOIS

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N
Emplois de l'exercice	
1- Missions sociales	12 360 985 €
1.1 Réalisées en France	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	12 360 985 €
1.2 Réalisées à l'étranger	
- Actions réalisées par l'organisme	
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	
2- Frais de recherche de fonds	1 888 445 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 888 445 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
3- Frais de fonctionnement	44 709 €
Total des emplois	14 294 139 €
Excédent de la générosité du public de l'exercice	1 567 233 €
Total	15 861 372 €

Missions sociales : 12 361 K€ de subvention de recherche, soit 86 % des emplois inscrits au CER.

Conformément à son objet, la Fondation a soutenu en 2023 la recherche contre le cancer réalisée à l'Institut Gustave Roussy.

Ces subventions de recherche sont liées aux actions suivantes :

6 468 K€ au titre de la redistribution des dons, donations et legs qui sont spécifiquement attribués, conformément aux souhaits des donateurs, sur les programmes des différents axes des deux campagnes ainsi qu'aux équipes de recherche de Gustave Roussy.

LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ

Quelques exemples de projets soutenus

- **2 630 K€** pour la campagne Guérir le cancer de l'enfant au 21^e siècle
- **66 K€** pour le programme COMPASS dédié au cancer du sein triple négatif
- **502 K€** pour les projets Mélanome
- **150 K€** pour le Programme Médico Scientifique Clinicobiome
- **790 K€** pour contribuer au financement du futur bâtiment de recherche
- **1 094 K€** pour des programmes de recherche liés au cancer de l'ovaire
- **150 K€** pour financer la location du robot Epione (année 2022)
- **284 K€** pour le programme médico scientifique PREMIS
- **59 K€** pour contribuer aux programmes de qualité de vie au travail du personnel soignant

2 125 K€ au titre de versements anticipés des fonds collectés au 30 juin 2023 et affectés par les donateurs à des projets spécifiques.



Quelques exemples de projets soutenus

- **99 K€** pour le programme COMPASS dédié au cancer du sein triple négatif
- **65 K€** pour les projets Mélanome
- **52 K€** pour le Programme Médico Scientifique Interception (prévention du cancer)
- **870 K€** pour contribuer au Projet Stratégique Institutionnel
- **55 K€** pour contribuer au financement du futur bâtiment de recherche
- **150 K€** pour financer la location du robot Epione (année 2023)
- **250 K€** pour le programme MyCare (après-cancer)

1 760 K€ au titre de la redistribution des fonds non fléchés par les donateurs collectés en 2022. Ces fonds ont été affectés par le conseil d'administration de la Fondation en fonction des priorités identifiées.

2 008 K€ au titre de la redistribution des fonds non fléchés par les donateurs et collectées en 2023. La gouvernance de la Fondation a décidé d'affecter ces fonds au futur bâtiment de recherche afin de contribuer à son financement.

- **550 K€** pour soutenir la médecine de précision
- **365 K€** pour soutenir les Grands Essais à impact direct pour les patients
- **60 K€** pour soutenir l'objet interdisciplinaire
- **35 K€** pour le programme d'accompagnement SPARK pour favoriser l'éclosion de projets de recherche clinique
- **750 K€** pour soutenir 3 équipes ATIP avenir qui permet chaque année à de jeunes chercheurs de constituer leur propre équipe de recherche

LES EMPLOIS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ



FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : 1 888 K€

Les frais de recherche de fonds correspondent aux dépenses engagées pour les recherches de dons et legs, les autres recherches de fonds dans le cadre du mécénat ou dans le cadre de subvention (dépenses de communication, de publicité, de réception, de frais postaux...).

Pour la Fondation Gustave Roussy, sur l'année 2023 ces frais se répartissent ainsi :

- Frais de recherche de fonds **1 416 K€** ;
- Frais de personnel des directions de la Philanthropie et des Affaires financières dédiés à la collecte de fonds et à la gestion des legs **472 K€**.

Comptablement, ce soutien prend la forme d'un reversement sous forme de dotation à l'Institut afin de couvrir les frais de personnel engagés dans les campagnes de la Fondation. En effet, la Fondation ne dispose pas d'une équipe de collecte en propre.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT : 45 K€

Les frais de fonctionnement correspondent aux honoraires de Commissaires aux comptes, aux cotisations (Comité de la Charte), à la rémunération de la Directrice de la Fondation et à des charges diverses.

Pour l'Institut et sa Fondation, les frais de collecte ont été harmonisés et représentent globalement 14% du total des ressources collectées.

Le ratio de frais présenté page 2 prend en compte les dépenses globales des 2 entités rapportées à la collecte consolidée. ●

STATUT ET GOUVERNANCE



STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Fondée par Gustave Roussy et le Conseil Général du Val-de-Marne, la Fondation Gustave Roussy, soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005.

Ses statuts ont été modifiés par décret du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer du 9 mars 2023. Le règlement intérieur de la Fondation a été adopté par le conseil d'administration le 3 juillet 2023 et approuvé par le Ministère de l'Intérieur le 5 juillet 2023.

MISSION

La mission première de la Fondation est de financer la recherche contre le cancer menée à Gustave Roussy. La Fondation place au cœur de ses actions l'amélioration de la prise en charge et la qualité de vie des patients. Cet objectif fait l'objet de l'article 1 des statuts de la Fondation Gustave Roussy.

Ses nouveaux statuts permettent désormais à la Fondation de conduire, soutenir et porter des programmes de recherche en propre.

GOUVERNANCE

Les nouveaux statuts transforment l'ancien conseil de surveillance en un conseil d'administration de 15 membres présidé par Monsieur Sébastien BAZIN.

Le conseil d'administration est composé de 4 collèges :

- Le collège du fondateur, l'Institut Gustave Roussy, représenté, es-qualité, par son Directeur général et son Directeur de la recherche,
- Un collège de 4 personnalités qualifiées, cooptées pour 4 ans par le conseil d'administration. Le collège est renouvelé par moitié tous les deux ans,
- Un collège de 4 partenaires institutionnels : l'Université Paris-Saclay, l'INSERM, le CNRS, le département du Val-de-Marne,
- Un collège de 5 donateurs ou mécènes, désignés par le comité des donateurs et mécènes composé des personnes morales ou physiques ayant apporté plus de 500 000 € à la Fondation.

Le conseil d'administration élit en son sein un Bureau composé de 3 à 5 membres, dont un président et un trésorier.

STATUT ET GOUVERNANCE

Deux Commissaires du gouvernement, l'un désigné par le ministre de l'Intérieur, l'autre par le ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, assistent aux séances du conseil d'administration avec voix consultative. Le président du conseil d'administration a nommé Madame Anne PAOLETTI au poste de Directrice en novembre 2023 sur avis du conseil d'administration du 3 juillet 2023.

Les programmes de recherche bénéficiant du financement de la Fondation sont proposés par le comité d'orientation stratégique de la recherche. La composition des différentes instances est accessible sur le site de la Fondation Gustave Roussy :

www.fondation-gustaveroussy.fr

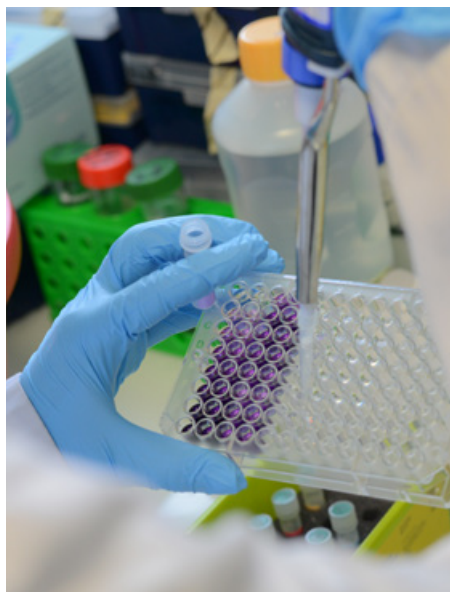
PRINCIPE DE GESTION FINANCIÈRE

La collecte menée par la Fondation Gustave Roussy est encadrée par la loi du 7 août 1991 qui s'applique à toute campagne d'appel à la générosité publique. Une politique de gestion prudentielle est appliquée aux ressources collectées auprès du public. Elles sont en grande partie destinées à financer l'innovation en soin, la recherche contre le cancer en conservant au cœur de ses actions l'objectif d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients. Cette politique se traduit par des investissements majeurs comme l'achat d'équipements, ainsi que par le recrutement de chercheurs, dirigés par nos médecins et chercheurs ; les travaux de ces équipes portent sur les grands enjeux de la cancérologie.

est un organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Rigueur et transparence sont au cœur de la gestion des procédures de collecte et de l'utilisation des dons et legs.

APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Pour financer ses actions et assurer la pérennité de ses engagements, la Fondation Gustave Roussy collecte des fonds dans le cadre de campagnes auprès de grands donateurs et mécènes. Ces campagnes de collecte sont notamment encadrées par la loi du 7 août 1991 relative aux campagnes d'appel à la générosité publique menées à l'échelon national soit sur la voie publique soit par l'utilisation de moyens de communications. Elle fait l'objet d'une déclaration annuelle à la préfecture. ●



DON ET TRANSPARENCE

Gustave Roussy et sa Fondation sont labélisés « Don en Confiance » depuis 2009. Le Don en Confiance

**Retrouvez les comptes contrôlés
et certifiés sans réserves par KPMG.**

www.gustaveroussy.fr/docutheque

114, rue Édouard Vaillant
94805 Villejuif Cedex - France
www.gustaveroussy.fr

**GUSTAVE
ROUSSY**
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS
FONDATION